



MATINALE DE L'AMÉNAGEMENT ÉCONOME quel patrimoine et quelle architecture pour nos bourgs ?

Mercredi 22 mai 2019 / Clairac (47320)
(salle du Lot - route de la plage)

La transformation des bourgs s'est accélérée ces 50 dernières années, en touchant fortement le patrimoine bâti ancien. Elle n'est pas sans risque pour la qualité architecturale, paysagère et urbaine et la préservation de l'identité culturelle locale.

Qu'est ce qui fait aujourd'hui et fera demain patrimoine dans les bourgs ?

À quelles échelles de projet peut-on intervenir pour le transformer ?

Dans Le PLU, l'outil de l'OAP peut-il mieux encadrer la préservation et l'invention de nouveaux usages pour le patrimoine ?

L'arrivée de projets contemporains, notamment d'habitat, peut-il changer la donne ?

Cette matinale propose de dépasser la perception collective d'un patrimoine intangible pour aller vers celle d'un patrimoine vivant et adapté aux demandes des habitants.

Programme

Objectifs

/ savoir mieux identifier le patrimoine dans les bourgs constitués

/ connaître les outils de maîtrise de la qualité architecturale : règles du PLUI, OAP...

/ appréhender le projet architectural contemporain comme une opportunité positive

/ accompagner les administrés : médiation, conseil, aide financière...

Public

/ élus communaux

/ techniciens de collectivités

/ professionnels (architectes, urbanistes...)

Modalités de participation

/ sur inscription (bulletin ci-joint)

/ gratuit pour les adhérents CAUE

9h Accueil des participants / Michel Peyrat, maire de Clairac
/ Henri Tandonnet, maire de Moirax / Michel Masset, Président du CAUE 47

9h15 **Qu'est ce qui fait patrimoine au cœur de nos bourgs ?**
La place du patrimoine dans l'évolution des bourgs de Lot-et-Garonne

10h **Quelles échelles de projet ?**
De l'immeuble au projet de centre-bourg
/ Nathalie Hérard architecte-urbaniste CAUE 47
/ Dominique Lambert architecte-conseiller CAUE 47

10h45 Pause

11h **Patrimoine et habitat contemporain**
L'exemple de l'opération de Sauzet (Lot), redonner de nouveaux usages
/ Emmanuel Prieur, paysagiste (Atelier Arcadie - Gironde) *sous réserve*
/ Jean-Pierre Rodriguez (Atelier RK - Dordogne)

11h45 **Quelle traduction dans le Plan Local d'urbanisme ?**
De la rédaction de règles architecturales, urbaines et paysagères à l'OAP
/ Vincent Rey, architecte-conseil de l'État DDT 47

12h15 **Synthèse : les moyens d'actions d'une collectivité auprès de ses administrés**

12h45 Buffet déjeunatoire